

Séance extraordinaire du 21 février 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt et unième jour du mois de février deux mille douze à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Guy Renaud, directeur général adjoint – développement viable, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2012-01-84

Période de questions

Environ 26 personnes assistent à la séance.

CV-2012-01-85

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis)

Réf. : AGR-2012-003 et AGR-2012-006

Le conseil de la Ville siège en appel d'une décision du comité de démolition rendue au cours de la séance du 15 novembre 2011, à l'effet d'autoriser la démolition d'un bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis) et entend les parties intéressées.

La mairesse appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 18 h 30 et se termine à 20 h 07.

Sont entendus dans l'ordre :

- Yvan Roy ;
 - Jean-Marie Doré, il dépose un document qui est remis à chacun des membres du conseil de la Ville ;
 - Rose-Lise Lamontagne, elle demande à Luc Fontaine, architecte, de faire une présentation en son nom et il dépose un document qui est remis en copie à chacun des membres du conseil de la Ville ;
 - Diane Pilon, elle dépose un document qui est remis en copie à chacun des membres du conseil de la Ville ;
 - Denys Garant, au nom du propriétaire de l'immeuble, il dépose un document qui est remis en copie à chacun des membres du conseil de la Ville et il demande à Yves Parent de faire une présentation en son nom ;
 - Gaston Cadrin ;
 - Robert Martel, chef du Service de l'urbanisme de l'arrondissement de Desjardins, précise la teneur des dispositions réglementaires applicables au sujet des PIIA ;
 - Serge Boutin.
-

CV-2012-01-86

Fixation de la date du prononcé de la décision concernant la démolition du bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis)

Réf. : AGR-2012-006

ATTENDU que les appelants assistent à la présente séance de ce conseil ;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour les membres du conseil de la Ville de bénéficier d'une période de réflexion afin de rendre une décision dans l'affaire

concernant l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis) ;

ATTENDU que la mairesse mentionne qu'une décision de ce conseil sera rendue dans les meilleurs délais et au plus tard à sa séance ordinaire du 19 mars 2012 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De fixer au plus tard le 19 mars 2012, au cours de la séance ordinaire du conseil de la Ville prévue pour cette date, le prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-87

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2012-01-88

Période de questions

Une personne pose une question.

CV-2012-01-89

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 20 heures 10, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
